

OSE Immunotherapeutics signe un contrat de financement de 25 millions d'euros avec la Banque Européenne d'Investissement pour élargir le développement clinique de ses programmes leaders en immunothérapie

- Ce prêt vise à soutenir les avancées des programmes de développement clinique des produits leaders d'OSE Immunotherapeutics dans des domaines thérapeutiques à fort besoin médical.
- Ce financement sera composé de trois tranches dont deux tranches de 10 millions d'euros et une de 5 millions d'euros.
- Il s'inscrit dans la stratégie de la BEI de soutien aux biotechs développant une expertise de pointe dans des domaines variés tels que l'immunothérapie pour OSE Immunotherapeutics, dont son projet de vaccin contre le SARS-CoV-2.

Nantes, le 15 février 2021, 7 heures 30 – OSE Immunotherapeutics SA (ISIN: FR0012127173; Mnémo: OSE), annonce la signature d'un contrat de financement bancaire de l'ordre de 25 millions d'euros maximum avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

Ce financement, pouvant aller jusqu'à 25 millions d'euros, sera composé de trois tranches dont deux tranches de 10 millions d'euros et une tranche de 5 millions d'euros.

La première tranche de 10 millions d'euros, non assortie de condition et dont OSE demandera le versement avant fin mai 2021, permettra d'élargir le développement clinique de Tedopi®, évalué en combinaison avec un checkpoint inhibiteur, à des nouvelles indications de cancer. Ce premier financement soutiendra également l'entrée en Phase 1/2 clinique d'OSE-279, un anticorps anti-PD1 breveté d'OSE, dans une indication de niche en oncologie. La Société disposerait ainsi d'un anticorps anti-PD-1 qu'elle pourrait optimiser en le développant en combinaison avec d'autres produits de son portefeuille. OSE-279 constitue par ailleurs l'ossature centrale anti-PD-1 de la plateforme BiCKI® d'inhibiteurs bispécifiques de points de contrôle visant le récepteur PD-1 et d'autres cibles innovantes, fusionnée à des nouvelles cibles d'immunothérapie.

Les deux autres tranches de 10 et 5 millions d'euros, disponibles à la réalisation d'étapes cliniques spécifiques, sont prévues pour accélérer le développement clinique d'autres programmes de la Société, en particulier FR104, son antagoniste de CD28 et OSE-230, son nouvel agoniste anti-ChemR23.

« Nous remercions la BEI, une institution financière européenne majeure, pour son soutien à un moment où la Société est à un point d'inflexion de sa croissance. La première tranche de 10 millions d'euros renforce sa visibilité financière jusqu'au 2^{ème} trimestre 2022. Ce nouvel outil flexible de financement va nous permettre d'élargir et d'accélérer le développement de notre portefeuille de produits au stade clinique et d'explorer des nouvelles indications thérapeutiques dont le besoin médical est fort, ce qui va renforcer le potentiel d'OSE à devenir un acteur mondial clé en immunothérapie », commente Alexis Peyroles, Directeur général d'OSE Immunotherapeutics.

« La BEI est heureuse d'annoncer son soutien à OSE, une biotech combinant un niveau élevé de recherche en innovation, des collaborateurs hautement qualifiés ainsi qu'une expertise de pointe dans le domaine des anticorps monoclonaux et bispécifiques », explique Ambroise Fayolle, Vice-Président de la BEI. « Le portefeuille de produits en développement dans différentes aires thérapeutiques telles que l'immuno-oncologie, les maladies auto-immunes ainsi qu'un projet de vaccin contre le SARS-Cov-2, font d'OSE Immunotherapeutics un acteur majeur potentiel dans le domaine de la santé. Ce projet s'inscrit pleinement dans le mandat fixé à la BEI par ses actionnaires - les États-membres de l'UE - consistant à soutenir l'innovation partout en Europe ».

Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt fixe de 5 % annuel et payé annuellement, sur une maturité de cinq ans (chaque tirage est traité séparément en termes de maturité). Le remboursement de chaque tranche se fera donc à l'issue d'une période de cinq ans après la date de décaissement de ladite tranche.

L'accord de prêt est complété par un accord d'émission de bons de souscription d'actions (BSA) en faveur de la BEI pour les deux premières tranches du financement, en particulier l'émission de 850 000 BSA au titre du tirage de la première tranche. 550 000 BSA supplémentaires pourraient être émis si OSE Immunotherapeutics procède au tirage de la deuxième tranche de 10 millions d'euros.

Chaque BSA donnera droit de souscrire à une action ordinaire d'OSE Immunotherapeutics au prix de souscription de 0,01 € et au prix d'exercice calculé sur la base des moyennes pondérées par les volumes des 3 séances de bourse précédant la fixation du prix (qui interviendra fin mai 2021), avec une décote de 2,5 %.

Les BSA seront exerçables pendant une période de 12 ans. Sous réserve de certaines exceptions usuelles, les BSA ne seront exerçables qu'après une période de cinq ans à partir du tirage de la tranche concernée, limitant l'impact sur les prochaines années en termes de dilution et de volatilité.

Le contrat d'émission des BSA comprend une clause d'ajustement de la parité d'exercice qui pourrait s'appliquer, sous certaines conditions, en cas d'augmentation de capital. La BEI aura la possibilité, sous certaines conditions, de demander à OSE Immunotherapeutics de racheter ses BSA pour un montant maximum de 15 millions d'euros et, au-delà de ce montant, de trouver un acheteur et de payer des intérêts sur le prix des BSA restants.

À PROPOS DE LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT (BEI)

La BEI est l'institution de financement à long terme de l'Union européenne (UE) et ses actionnaires sont les 27 États membres de l'UE. Elle a pour mission de contribuer à l'intégration, au développement équilibré et à la cohésion économique et sociale des États membres de l'UE. Elle emprunte d'importants volumes de fonds sur les marchés des capitaux et les prête à des conditions très favorables pour soutenir des projets qui concourent à la réalisation des objectifs de l'UE. La BEI s'emploie à placer l'UE aux avant-postes de la prochaine vague d'innovations, notamment dans le secteur de la santé. En réponse à la crise sanitaire de la Covid-19, la BEI a dégagé 6 milliards d'euros pour des investissements dans le secteur de la santé afin de soutenir des infrastructures médicales, des activités de recherche supplémentaires ou d'autres financements liés aux vaccins et aux traitements. Banque du climat de l'Union Européenne, la BEI est l'un des principaux bailleurs de fond des investissements dans la transition verte vers un modèle de croissance plus sobre en carbone et durable

À PROPOS D'OSE IMMUNOTHERAPEUTICS

OSE Immunotherapeutics est une société de biotechnologie intégrée qui développe des immunothérapies innovantes, en direct ou via des partenariats, pour l'activation et la régulation immunitaire en immuno-oncologie et dans les maladies auto-immunes. La recherche et développement en immunologie de la Société repose sur 3 plateformes : Vaccins à base de cellules T, Immuno-Oncologie (cibles myéloïdes), Auto-Immunité & Inflammation. Son portefeuille clinique et préclinique de premier plan est équilibré et présente un profil de risque diversifié :

Plateforme Vaccins

- **Tedopi®** (combinaison innovante de néo-épitopes) : produit le plus avancé de la Société ; résultats positifs de l'étape 1 de la Phase 3 (Atalante 1) dans le cancer du poumon avancé (Non-Small Cell Lung Cancer) chez les patients en échec après traitement par checkpoints inhibiteurs.
En Phase 2 dans le cancer du pancréas (TEDOPaM, promotion GERCOR), en combinaison.
En raison de la crise du COVID-19, la reprise du recrutement de nouveaux patients dans l'essai clinique TEDOPaM est prévue en 2021.
- **CoVepiT** : vaccin prophylactique de seconde génération contre la COVID-19, développé à partir d'épitopes optimisés du SARS-CoV-2 contre les variants actuels et futurs. Résultats positifs en préclinique et ex vivo chez l'homme publiés en août 2020 et phase clinique prévue au 1^{er} trimestre 2021.

Plateforme Immuno-Oncologie

- **BI 765063** (OSE-172, anticorps monoclonal anti-SIRPα sur l'axe SIRPα/CD-47) : développé en partenariat avec Boehringer Ingelheim ; inhibiteur de point de contrôle myéloïde en Phase 1 dans les tumeurs solides avancées.
- **CLEC-1** (nouvelle cible de point de contrôle myéloïde) : identification d'anticorps monoclonaux antagonistes de CLEC-1 bloquant le signal "Don't Eat Me" qui augmentent à la fois la phagocytose des cellules cancéreuses par les macrophages et la capture d'antigènes par les cellules dendritiques.
- **BiCKI®** : plateforme de protéines de fusion bispécifiques construite autour d'une ossature centrale anti-PD-1 (OSE-279) fusionnée à de nouvelles cibles d'immunothérapies ; 2^{ème} génération d'inhibiteurs PD-(L)1 pour augmenter l'efficacité antitumorale. D'autres programmes innovants en recherche.

Plateforme Auto-Immunité & Inflammation

- **OSE-127/S95011** (anticorps monoclonal humanisé ciblant le récepteur IL-7) : développé en partenariat avec Servier ; résultats de Phase 1 positifs ; en Phase 2 dans la rectocolite hémorragique (promotion OSE Immunotherapeutics) et autre Phase 2 prévue dans le syndrome de Sjögren (promotion Servier).
- **FR104** (anticorps monoclonal anti-CD28) : résultats de Phase 1 positifs ; Phase 1/2 en cours dans la transplantation rénale, prêt à entrer en Phase 2 dans une indication de niche dans les maladies auto-immunes.
- **OSE-230** (anticorps antagoniste de ChemR23) : agent thérapeutique first-in-class ayant le potentiel d'activer les voies de résolution physiologiques de l'inflammation chronique et de restaurer l'intégrité du tissu pathologique.

Plus d'informations sur <http://ose-immuno.com>
Cliquez et suivez-nous sur Twitter et LinkedIn



Contacts

OSE Immunotherapeutics

Sylvie Détry

sylvie.detry@ose-immuno.com

+33 1 53 19 87 57

Media : FP2COM

Florence Portejoie

fportejoie@fp2com.fr

+33 6 07 76 82 83

BEI

Christophe Alix

c.alix@eib.org

+33 6 11 81 30 99

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient de manière implicite ou expresse des informations et déclarations pouvant être considérées comme prospectives concernant OSE Immunotherapeutics. Elles ne constituent pas des faits historiquement avérés. Ces informations et déclarations comprennent des projections financières reposant sur des hypothèses ou suppositions formulées par les dirigeants d'OSE Immunotherapeutics à la lumière de leur expérience et de leur perception des tendances historiques, de la situation économique et sectorielle actuelle, de développements futurs et d'autres facteurs qu'ils jugent opportuns.

Ces déclarations prospectives peuvent être souvent identifiées par l'usage du conditionnel et par les verbes « s'attendre à », « anticiper », « croire », « planifier » ou « estimer » et leurs déclinaisons et conjugaisons ainsi que par d'autres termes similaires.

Bien que la direction d'OSE Immunotherapeutics estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les actionnaires d'OSE Immunotherapeutics et les autres investisseurs sont alertés sur le fait que leur réalisation est sujette par nature à de nombreux risques connus ou non et incertitudes, difficilement prévisibles et en dehors du contrôle d'OSE Immunotherapeutics. Ces risques peuvent impliquer que les résultats réels et développements effectivement réalisés diffèrent significativement de ceux indiqués ou induits dans ces déclarations prospectives. Ces risques comprennent notamment ceux développés ou identifiés dans les documents publics déposés par OSE Immunotherapeutics auprès de l'AMF. De telles déclarations prospectives ne constituent en rien la garantie de performances à venir.

Ce communiqué n'inclut que des éléments résumés et doit être lu avec le Document Universel d'Enregistrement d'OSE Immunotherapeutics, enregistré par l'AMF le 15 avril 2020, incluant le rapport financier annuel 2019, disponible sur le site internet d'OSE Immunotherapeutics.

OSE Immunotherapeutics ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives à l'exception de ce qui serait requis par les lois et règlements applicables.